



# CES NOUVEAUX JOURS FÉRIÉS QUE LFI VOUDRAIT VOIR INSTAURÉS

ACTUALITÉ



PARTAGER

par **Anne-Charlotte Dusseaux**, le Mardi 7 avril 2026 à 19:22, mis à jour le Mardi 7 avril 2026 à 19:24

**Dans le cadre de l'examen à venir ce vendredi de la proposition de loi "visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1er mai", à laquelle ils s'opposent, les députés de La France insoumise proposent d'instaurer de nouveaux jours fériés. Les voici.**

"Nous serons mobilisés pour nous opposer à cette loi inique." Le député Thomas Portes (La France insoumise) a donné le ton ce mardi matin lors du point presse hebdomadaire de son groupe politique. Le texte visé ? La proposition de loi "visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1er mai" qui sera examinée dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale vendredi 10 avril, dans le cadre d'une journée réservée aux textes du groupe Ensemble pour la République.

Quelque 114 amendements ont été déposés, la quasi totalité venant de la gauche. Outre ceux appelant à la suppression de l'article unique du texte et ceux souhaitant augmenter l'indemnité versée aux salariés travaillant le 1er-Mai, La France insoumise propose également l'instauration de nouveaux jours fériés :

**le 16 janvier** , en référence à la publication en 1982 de l'ordonnance généralisant la cinquième semaine de congés payés. "Cela fait donc 44 ans que les salariés de France n'ont pas bénéficié de davantage de congés payés", justifie le groupe présidé par Mathilde Panot ;

**le 4 février** , en commémoration du vote en 1794, par la Convention nationale, de l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises ;

**le 18 mars** , "en l'honneur de la Commune de Paris et en hommage aux morts de la répression pendant la Semaine Sanglante", qui s'est déroulée du 21 au 28 mai 1871 ;

**le 26 juin** , en mémoire "de la sanglante répression qui s'est abattue" sur "les ouvriers mobilisés lors des journées de juin 1848", qui "symbolisent la rupture de l'oligarchie française avec le projet d'une République sociale et émancipatrice" ;

**le 30 juillet** , afin de "célébrer les amitiés". "L'amitié est une notion politique au potentiel révolutionnaire", écrit La France insoumise, qui ajoute que "les relations amicales doivent être célébrées parce qu'elles favorisent l'épanouissement individuel et l'expression de la solidarité" ;

**le 4 août** , en référence au vote en 1789, par l'Assemblée nationale, de l'abolition des privilèges féodaux des nobles et des membres du clergé ;

**le 22 septembre** , "en l'honneur de la proclamation de la Première République", avec l'objectif de "valoriser ce moment marquant de notre histoire commune, qui marqua le début de la fin de siècles d'oppression féodale".

## UNE "NOUVELLE ATTAQUE CONTRE UN ACQUIS SOCIAL MAJEUR"

"La France compte 11 jours fériés par an [...] et se situe ainsi en deçà de la moyenne des pays de l'Union européenne qui est de 12 jours fériés par an", justifie notamment La France insoumise dans l'exposé des motifs de plusieurs amendements déposés. "L'OCDE note qu'un travailleur français travaille 1 491 heures dans l'année en comprenant les jours fériés et congés payés, soit plus que les Allemands, les Norvégiens, les Danois, les Suédois, les Autrichiens, les Islandais, les Luxembourgeois et les Hollandais", peut-on également y lire.

Avec 33 amendements déposés, La France insoumise a bien l'intention d'afficher, ce vendredi, son opposition à la proposition de loi "visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1er mai". "Priver un seul salarié d'un jour férié, c'est priver ses proches d'un temps partagé avec lui et priver la société de son activité au service du bien commun", dénoncent Thomas Portes et Ersilia Soudais, à l'offensive contre ce texte qu'ils considèrent être une "nouvelle attaque pour remettre en cause" un "acquis social majeur".

## VOIR AUSSI



**SUPPRESSION DE DEUX JOURS FÉRIÉS : "IL FAUT ABANDONNER CETTE IDÉE", ESTIME YAËL BRAUN-PIVET**

lundi 1 septembre 2025



**BUDGET : FRANÇOIS BAYROU "PRÊT" À REVENIR SUR LA SUPPRESSION DE DEUX JOURS FÉRIÉS SI UNE SOLUTION ALTERNATIVE EST TROUVÉE**

mercredi 3 septembre 2025



**1ER-MAI : LE GOUVERNEMENT FAVORABLE À UNE ÉVOLUTION LÉGISLATIVE POUR LES BOULANGERIES**

vendredi 18 avril 2025



**BOULANGERIES, FLEURISTES... : LES SALARIÉS DE CERTAINS SECTEURS POURRONT-ILS BIENTÔT TRAVAILLER LE 1ER MAI ?**

mercredi 14 janvier 2026

### LE FIL INFO ASSEMBLÉE

Lutte contre l'antisémitisme: 5 questions pour tout comprendre sur la loi Yadan

Audiovisuel public: Delphine Ernotte face aux accusations et règlements de comptes pour la dernière audition de la commission d'enquête

### LES PLUS VUS

**1 ACTUALITÉ**  
**PÉTITION CONTRE LA LOI YADAN: QUE VA-T-IL SE PASSER APRÈS LES 500.000 SIGNATURES?**

**2 ACTUALITÉ**  
**"NON À LA LOI YADAN": UNE PÉTITION SUR LE SITE DE L'ASSEMBLÉE RECUEILLE 30 000 SIGNATURES EN 48 HEURES ET RELANCE LE DÉBAT**

**3 ACTUALITÉ**  
**UNE PÉTITION EN FAVEUR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE: C'EST QUELLE "CARRÉE" DES ALIÉNÉS ?**

Nous déposons des cookies sur votre appareil. Ce sont des cookies fonctionnels qui permettent une utilisation optimale du site : cookies associés aux performances, aux statistiques de consultation et aux réseaux sociaux. Si vous choisissez "Tout accepter", vous consentez à l'utilisation de tous les cookies. Vous pouvez accepter ou refuser tous types de cookies et modifier votre choix à tout moment en retournant dans les "Paramètres"

PARAMÉTRAGE DES COOKIES

TOUT ACCEPTER

Politique de confidentialité & Documentation cookies

**AUDIOVISUEL PUBLIC: ET MAINTENANT? APRÈS LA FIN DES AUDITIONS, LA SUITE DU PROCESSUS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE**

**L'ALSACE PEUT-ELLE SORTIR DU GRAND EST APRÈS LE VOTE DE LA PROPOSITION DE LOI À L'ASSEMBLÉE ?**

**"UNE GUERRE OUVERTE" AVEC LA RUSSIE "RESTE MA PRÉOCCUPATION PREMIÈRE", DÉCLARE LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES**



**REPLAY DOCUMENTAIRE - DOCUMENTAIRE**

**L'ÉCHEC DU RIDEAU DE FER ?**

# PREMIÈRE SÉANCE

**LA NEWSLETTER DE LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE**

Chaque lundi à 10h30, découvrez l'agenda parlementaire, les dernières infos de la rédaction, ainsi que les replays de nos programmes.

Votre adresse e-mail...

J'accepte de recevoir vos e-mails.

Vous pourrez vous désinscrire à tout moment



Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA

**S'INSCRIRE**

[CONTACT](#)

[MENTIONS LÉGALES](#)

[DONNÉES PERSONNELLES](#)

[VIDÉOTHÈQUE CONNEXION](#)

[PLAN DU SITE](#)

[ARCHIVES](#)

[COOKIES](#)

LE SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Suivez-nous

Nous déposons des cookies sur votre appareil. Ce sont des cookies fonctionnels qui permettent une utilisation optimale du site : cookies associés aux performances, aux statistiques de consultation et aux réseaux sociaux. Si vous choisissez "Tout accepter", vous consentez à l'utilisation de tous les cookies. Vous pouvez accepter ou refuser tous types de cookies et modifier votre choix à tout moment en retournant dans les "Paramètres"

[Politique de confidentialité & Documentation cookies](#)